

RCS : NICE Code greffe : 0605

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NICE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 2014 B 02317 Numéro SIREN : 807 856 596 Nom ou dénomination : GROUPE NICE-MATIN

Ce dépôt a été enregistré le 05/07/2022 sous le numéro de dépôt 8898



N°RCS : 807856596

N°Gestion : 2014 B 2317

**EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE
DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NICE**

EXPEDITION

certifiée conforme à l'original, délivrée sur papier libre.

Le Greffier

ORDONNANCE

GROUPE NICE-MATIN
N°RCS : 807856596
N°Gestion : 2014 B 2317

N°2022O00383

Nous, Pascal NOUGAREDE
Président du Tribunal de Commerce de NICE,
Assisté de la Greffière Danielle LUCHE

Vu la requête qui précède et les motifs y exposés,

Vu les dispositions de l'article L.225-100 du Code de Commerce,

Vu l'article R. 225-64 du code de commerce,

Ordonnons que soit prorogé jusqu'au 30 septembre 2022, le délai au cours duquel devra être réunie l'Assemblée Générale Ordinaire de la SAS GROUPE NICE-MATIN 214 bd du Mercantour 06200 Nice appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Liquidons les dépens à la somme de 30,04 €. (trente euros et 4 cts)

Fait à NICE en notre cabinet,
Le 05 JUIL. 2022

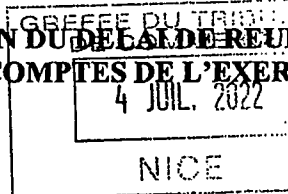
Le Président
M. Pascal NOUGAREDE

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

La Greffière
Mme Danielle LUCHE

A handwritten signature in black ink, featuring a large, sweeping loop followed by a few smaller strokes.

**REQUETE EN VUE D'OBTENIR UNE PROROGATION DU DELAI DE REUNION
DE L'ASSEMBLEE CHARGEE D'APPROUVER LES COMPTES DE L'EXERCICE**



A Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de NICE.

- Le soussigné, Monsieur Anthony MAAREK, né le 8 janvier 1976 à FONTENAY-SOUS-BOIS (94), de nationalité Française,

Agissant en qualité de Président de la Société :

GROUPE NICE-MATIN

Société par actions simplifiée au capital de 6.496.001 euros, dont le siège social est situé 214 Boulevard du Mercantour, 06200 NICE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NICE sous le numéro 807 856 596,

Ayant pour Avocat, Maître Jean-Philippe SOLLBERGER, agissant en qualité de représentant de la SELARL CABINET SOLLBERGER, Société d'Avocats inscrite au Barreau de Nice, sis 17 rue Hôtel des Postes, 06300 Nice.

A l'honneur de vous exposer :

Que, conformément à l'article L 227-9 du Code de commerce, les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 doivent être approuvés au plus tard le 30 juin 2022

Cette date ne pourra être respectée pour les motifs suivants :

- La Société fait partie d'un groupe, les comptes de la Société ainsi que les comptes inter sociétés sont en cours de finalisation
- Le Groupe NICE MATIN fait l'objet d'une consolidation comptable qui implique des diligences complémentaires du service comptable et des commissaires aux comptes.

Qu'en conséquence :

Le requérant a l'honneur de vous prier de bien vouloir autoriser la Société qu'il représente à bénéficier d'un délai supplémentaire de TROIS MOIS, lequel expirerait donc le 30 septembre 2022, pour préparer l'approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 conformément aux dispositions de l'article L 227-9 du Code de commerce susvisé.

Fait à Nice

Le 20.06.2022

SELARL CABINET SOLLBERGER
Avocats
17, rue de l'Hôtel des Postes - 06000 NICE
~~Tél 04 89 24 43 40 / Fax 04 89 24 43 39~~
Case Palais 636
RCS 791 846 371